

ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE L'ARGOAT

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

11 septembre 2022

Début 10h00

Président	VENGA Marc	Présent
Vice-président	PRIGENT Eric	Présent
Trésorier	BORECKI Vincent	Présent
Secrétaire	FROMENTIN Dominique	Présente

Commissaires de tir :

Stéphane BLEE	Présent
Yann BOUQUILLON	Présent
Jean-Yves FAVENNEC	Présent
Jacques FROMENTIN	Présent
Jean-Yves L'ECHELARD	Présent
Jean-Paul L'OSTELIER	Présent
Elodie LESNE	Présente
Fabrice PERHERIN	Présent
Julien RANNOU	Présent
Marc SILLOU	Présent
Yvon THEPOT	Présent
Michel ZITTVOGEL	Présent

Membres du comité directeur : Laurent BOGARD Présent

Yvon THEPOT Présent

Blandine FRUH Présente

Invité : ABTP Association locataire

Présents : 104

RAPPORT DU PRESIDENT

L'ASTA remercie la mairie de Ploumagoar pour la mise à disposition de la salle polyvalente afin de permettre la tenue de l'Assemblée Générale.

REGLEMENTATION

Point important : mise en oeuvre de l'Espace Dématérialisation d'Enregistrement National EDEN. Désormais chaque tireur doit créer son compte personnel EDEN, sur lequel sera enregistré le certificat médical permettant la réinscription à l'ASTA ;

Ce compte servira également à demander un avis préalable pour l'obtention ou le renouvellement d'une arme de catégorie B.

EFFECTIFS

168 adhérents étaient inscrits pour la saison 2021-2022, chiffre qui pourrait être porté à 180 pour la saison 2022-2023

PREVISIONS

Dans le cadre de la politique et bien que le texte ne soit pas encore voté, il convient dès à présent de réfléchir sur le problème du plomb.

La mise en place de pièges à balles pourrait être retenue.;

,
Cette opération s'effectuerait progressivement :, en commençant par le 25m et la mise en place de 5 pièges.

Il est également envisagé la création d'un pas de tir de 15 m destiné à familiariser les nouveaux adhérents à la pratique du tir.

RAPPORT DU TRESORIER

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour la saison 2022-2023 les conditions d'inscription demeurent inchangées par rapport à l'année précédente à savoir :

Licence	120,00 €
Second club	70,00 €
Droit d'entrée nouvel adhérent	75,00 €
Retard pour inscription (au delà du 31/10)	30,00 €

Les nouveaux adhérents devront :

fournir un chèque de 195€

envoyer un mail au trésorier indiquant nom, prénom, adresse date et lieu de naissance, numéro de téléphone , numéro du chèque

en pièce jointe: photo d'identité (Jpeg de moins de 50ko) certificat médical, photo recto verso d'une pièce d'identité.

BILAN FINANCIER

L'ASTA présente un bilan de 35 000€.

1) Les dépenses ont porté sur la réalisation quelques travaux, sur l'achat de 3 ordinateurs plus performants, sur l'abonnement Orange et sur des fournitures de bureau. Pour ce poste papeterie, il est proposé l'inscription d'un montant de 3000€

Proposition adoptée à l'unanimité,

2) Pour la mise en place des pièges à balles il est proposé un budget de 5000€

Proposition adoptée à l'unanimité

3) Pour création du pas de tir 15 m, il est proposé un budgt de 4000€

Proposition adoptée à l'unanimité

Fin de séance : 11h30

Le Président

Marc VENGA

Le Vice-Président

Eric PRIGENT

Le Trésorier

Vincent BORECKI

La Secrétaire

Dominique FROMENTIN